

ministre veut tellement prouver qu'il est un administrateur compétent et obtenir des résultats, qu'il croit devoir aller de l'avant sans s'inquiéter des conséquences.

A propos de l'augmentation des tarifs, j'aimerais bien savoir comment le ministre peut expliquer et justifier ce que je considère comme des effets fort curieux des majorations qu'il propose. Je vais essayer de citer textuellement du relevé financier que le ministre a fait tenir à chaque député des détails de ce projet de majoration des tarifs. Il y a une page intitulée «Sommaire des recettes, des coûts et des déficits, objets de la deuxième classe, 1967-1968». Le déficit en ce qui concerne la livraison des quotidiens est évalué à \$5,637,000. Le pourcentage du coût de livraison des quotidiens que nous avons perçu s'établit à 30.1 p. 100.

Le ministre propose des majorations radicales. D'après sa proposition, le déficit sera réduit de \$5,600,000 à \$1,600,000, soit de 4 millions de dollars en un an. La moyenne des droits perçus pour la livraison des quotidiens aux nouveaux tarifs proposés par le ministre représentera 79.8 p. 100 des coûts. Autrement dit, elle passera de 30 p. 100 à près de 80 p. 100, ce qui est une augmentation considérable.

Je suis sûr que le ministre le sait, mais j'aimerais signaler aux députés que M. Ryan, rédacteur en chef du *Devoir*, un des meilleurs journaux canadiens, a déclaré que si le ministre applique ses diverses propositions *Le Devoir* se trouvera dans une situation presque intenable et ses chances de survie seront fort minces. Voilà qui en dit suffisamment au sujet de la proposition du ministre quant aux journaux. Le ministre fait non de la tête. Si j'ai fait erreur et si j'ai mal interprété les paroles de M. Ryan, j'écouterai volontiers tout renseignement ultérieur qu'il aurait pu communiquer au ministre.

Je voudrais aborder maintenant certaines publications très importantes pour le pays: le *Reader's Digest* et le *Time*. A ce propos, je citerai d'autres passages de la même source. Le montant que les Postes ont encaissé pour livrer le *Reader's Digest* à tous ses abonnés canadiens est, en pourcentage, la moitié de ce qu'elles ont encaissé des journaux quotidiens. Autrement dit, nous avons encaissé 15.7 p. 100 des frais, et le déficit, soit \$982,000, a été payé par les contribuables du Canada. Aux

[M. Orlikow.]

termes du bill, nous toucherons en tout et pour tout 31.3 p. 100 des frais. Nous encaissons 80 p. 100 des journaux, mais du *Reader's Digest* nous n'obtiendrons que 31.3 p. 100. J'ai dit que le déficit était auparavant de \$982,000; il sera maintenant réduit à \$800,000. Je me demande quel pouvoir magique possède le *Reader's Digest* pour garder cette position si favorable?

Passons maintenant à la revue *Time*, l'important organe du parti libéral au Canada. (*Exclamations*)

L'an dernier, la revue *Time* a payé 21.8 p. 100 des frais de livraison à ses abonnés au Canada. Le déficit de l'an dernier, selon le ministre des Postes—ce ne sont pas mes chiffres, mais ceux du ministre—s'est élevé à \$864,000. Après avoir proposé ces majorations draconiennes, que recommande le ministre pour les quotidiens? La revue *Time*, organe du parti libéral, versera un montant fabuleux. Elle paiera 34.7 p. 100 du coût de l'affranchissement comparativement à 80 p. 100 pour les quotidiens. L'an dernier, le déficit en ce qui concerne la livraison de la revue *Time* a atteint \$864,000. Cette année, le ministre déclare que nous ne perdrons que \$721,000.

**M. Woolliams:** C'est toujours ridicule.

**M. Orlikow:** En réponse au député de Prince Edward-Hastings, le ministre a parlé des difficultés qu'éprouvent les revues. Et à juste titre. Le *Canadian Forum*, le *Canadian Commentator* et le *Queen's Quarterly* sont dans une situation difficile. Je ne croyais pas, cependant, que la publication de M. Luce et le *Reader's Digest* étaient en si mauvaise posture qu'ils devaient être subventionnés par le peuple canadien. Je crois en la liberté d'expression et en la liberté de la presse. Si le *Time* veut nous représenter le premier ministre comme un nouveau Messie, c'est son droit. Si le *Time* veut nous dire que le régime libéral actuel constitue le meilleur gouvernement qu'ait connu le pays, c'est aussi son droit, mais je m'oppose à ce que les impôts perçus des quelque 50 p. 100 de Canadiens qui ont voté contre le gouvernement actuel—et d'après mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre, ce pourcentage serait plus élevé—contribuent à la diffusion de propagande libérale dans des centaines de milliers de foyers canadiens. Le ministre est certes